

L'ÉCHO DU BEFFROI

N° 8 - MAI 2025

BIEN-ÊTRE ANIMAL : LES CHATS ERRANTS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE À LA CAPTURE POUR LA STÉRILISATION ET L'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS



Lors du dernier Conseil Municipal (le 5 avril 2024) les élus ont signé une convention afin de procéder à la capture et la stérilisation des chats non identifiés ou sans détenteur, vivants en groupe dans les lieux publics (ce compte-rendu est à lire sur le site www.lucheux.fr).

OPÉRATION CAPTURE

La commune de Lucheux, la SPA, Société Protectrice des Animaux de Poulainville et l'association *O' Pattes de Velours* ont donc lancé une opération de capture qui s'est déroulée du 5 avril au 31 décembre 2024.

Les chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics de la commune ont été capturés afin de procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur relâchement dans les mêmes lieux.

DATE DE L'OPÉRATION

L'opération de capture réalisée du **27 mai au 10 juin**, rue de la Couture et aux rues adjacentes à celle-ci a eu pour objectif de stériliser le plus de chats errants possible et d'éviter ainsi la prolifération de félins qui ne connaissent pas la chaleur d'un foyer et développent un comportement sauvage.

La multiplication des chats est un problème : pour leur bien-être avant tout, car ils n'ont pas souvent un accès régulier à la nourriture, des soins ou même un abri, mais aussi pour l'homme qui peut subir les nuisances liées à la prolifération des chats.

Un vétérinaire s'est engagé avec nous dans une convention afin de les stériliser et identifier les chats.

Dans aucun cas, les gens ne peuvent s'adresser à lui ou à l'association *O' Pattes de Velours* directement, car il est important de connaître exactement le nombre de chats stérilisés et identifiés. Dans aucun cas des chatons non sevrés ne doivent être donnés, la chatte doit les garder deux mois pour les nourrir et les sociabiliser.

Pendant la prochaine période de capture, les propriétaires de chats domestiqués devront les garder chez eux afin qu'il n'y ait pas d'impairs. Comptant sur votre aide et compréhension pour accepter la pose de cage dans vos propriétés. Nous vous communiquerons les prochaines dates.

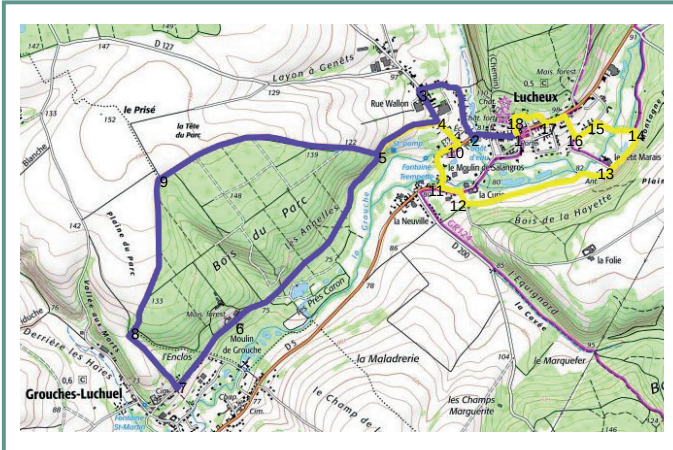


RANDOS

UNE NOUVELLE RANDONNÉE DISPONIBLE

Une nouvelle fiche-randonnée à télécharger sur le site, ou disponible en version imprimée directement à la Mairie. C'est celle du Bois du Parc, pour une jolie boucle de 10 km ou de 7 km, entre forêt et plaine.

4/ BOUCLE DU BOIS DU PARC



Distance : 10 km / 7 km **Départ :** Mairie de Lucheux **Point haut :** 140 m **Point bas :** 80 m **Niveau :** moyen

Le départ se trouve place du 8 mai 1945 au niveau du parc des Carmes où se situe la mairie de Lucheux, au pied du beffroi. On peut stationner sur la place ou à défaut rue du Cherchin, la première à droite après le beffroi quand on va vers Avesnes-le-Comte.

Partie en violet

1 Descendre la place en direction de Doullens. On peut observer de part et d'autres quelques maisons intéressantes des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Sur celles en briques et pierre du haut de la place, les ancres de charpente indiquent des dates du début du 18^{ème} siècle. Ces maisons ont été reconstruites à l'époque après les destructions opérées par les troupes de Marlborough pendant la guerre de succession d'Espagne (vers 1708/1709). Laisser la rue du Bois sur la droite à la sortie de la place, passer un petit pont 2

Peu après l'ancien château d'eau prendre à droite la rue de Bas. Cette rue s'incurve vers la gauche en montant et devenant rue Saint-Jean de Jérusalem puis on rejoint la rue Wallon au point 3.

Descendre la rue Wallon à gauche, puis à la première intersection au point 4, prendre le chemin à droite qui monte vers le château d'eau.

À la première intersection (Point 5), quand le chemin bitumé s'incurve vers la droite pour rejoindre le château d'eau (on reviendra par là au retour), prendre le petit chemin à gauche qui s'enfonce dans le bois (il y a un panneau d'interdiction de circulation à tout véhicule motorisé).

Ce chemin suit la clôture du Bois du Parc. On peut assez facilement observer des sangliers dans l'enclos. ▶

VIE DE VILLAGE

POSE DES LEDS

Les lampadaires publics de la commune ont tous été équipés de LED. Cette intervention permet une réduction significative de la consommation électrique tout en assurant un éclairage de qualité. Ce changement s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie et de développement durable.

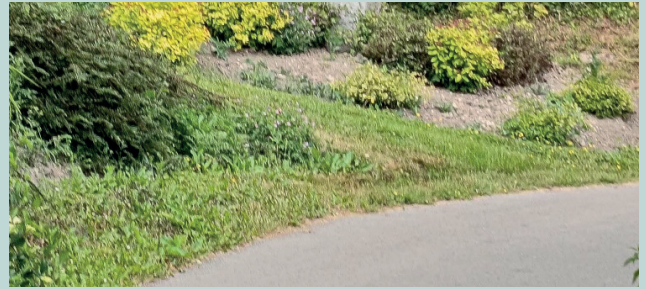
PRÉSERVATION DU BEFFROI

Afin de préserver le beffroi, un grillage a été posé sur la toiture pour le protéger des dépôts de fientes laissées par les pigeons.

CRÉATION D'UN PARKING

Un parking est en cours d'aménagement pour soulager la rue principale et permettre de mieux stationner vos véhicules, de manière plus sécuritaire. Il se trouvera rue de la Poterne.

Retour en image



Opération ramassage de déchets

NETTOYAGE GRANDEUR NATURE

Le samedi 15 mars, une dizaine de bénévoles se sont rassemblés pour participer à la 8^{ème} opération de ramassage des déchets à Lucheux organisée par la région Hauts-de-France. Nous les remercions pour leur investissement dans cet acte écologique absolument indispensable.

UNE COLLECTE IMPRESSIONNANTE

Selon le site de l'organisateur Hauts de France Propres (www.hautsdefrance-propres.fr), le résultat est à la hauteur de l'effort consenti : 9 250 m³ de déchets ont été retirés de nos routes, forêts et rivières, soit l'équivalent de 308 poids lourds remplis. Parmi ces déchets, 880 m³ étaient recyclables, témoignant de l'importance d'une gestion responsable des déchets pour préserver nos ressources.

Nous vous demandons d'y penser, et de rester attentifs à la bonne gestion de vos déchets.

NOUVELLES CAVURNES AU CIMETIÈRE

Les nouvelles cavurnes ont été installées au cimetière de Lucheux. Le jardin du souvenir, espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation, est maintenant opérationnel.



Le jardin du souvenir



Cavurnes

STOP AUX DÉCHETS

PUBLICATION DU SMIRTOM

Nous rapellons que le dépôt de déchets dans la nature est passible d'une amende. Vous pouvez consulter les horaires de la déchetterie de Doullens afin de vous y rendre.



Déchetterie de Doullens

Rue des Tarterins, ZI du Rouval
03 22 32 80 77

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

Lundi: 9h-12h et 14h-17h
Mardi: 14h - 17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Samedi: 10h-17h

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

Lundi: 9h-12h et 14h-18h
Mardi: 14h-18h
Mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Samedi: 9h - 18h

L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135€**
d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,
l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra décider d'une amende de **750€** maximum (ou jusqu'à **1 500€**, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Tous les calendriers sont disponibles sur le site internet du SMIRTOM.

<https://www.smirtom-ppn.fr>

Ils ont également été distribués dans vos boîtes aux lettres par les services de la ville.

SMIRTOM du Plateau Picard Nord

Rue du Fossé Savignac - 80600 DOULLENS
Tél. : 03.22.32.01.63
Fax. : 03.22.32.02.29
mail : contact@smirtom-ppn.fr

Protégeons la planète !

FESTIVITÉS

à venir

■ Jeudi 5 juin 2025

Festival des comiques agricoles / Hors les murs

Spectacle hors les murs dans le cadre du festival des Comiques Agricoles.

■ Samedi 14 juin 2025

Feu de Saint-Jean

Feu de Saint-Jean organisé par les Amis de Saint-Léger à Humbercourt.

■ Dimanche 22 juin 2025

Repas / association de pêche

Repas organisé par l'association de pêche de Luceux.

■ Dimanche 6 juillet 2025

Réderie annuelle de Luceux

Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Luceux. Informations supplémentaires sur le site.

■ Lundi 14 juillet 2025

Fête nationale

Jeux, Cérémonie patriotique, vin d'honneur, retraite aux flambeaux et feu d'artifice...

■ Dimanche 7 septembre 2025

Pèlerinage à la Chapelle Saint-Léger

Repas sur place, un événement organisé par l'association Les amis de Saint-Léger

■ Du 13 au 15 septembre 2025

Fête de Luceux

Samedi 13 septembre 2025 : repas, animations foraines, concours de pétanque organisé par l'association Ballon Poing

Dimanche 14 septembre 2025 : apéritif avec restauration, animations foraines...

Lundi 15 septembre : animations foraines...

■ Samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025

Journées européennes du Patrimoine

Visite du beffroi



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU PROGRAMME
DES FESTIVITÉS DE L'ANNÉE SUR
WWW.LUCHEUX.FR

VIE SCOLAIRE



PRÉPAREZ LA RENTRÉE !

Quatre sites composent le RPI : l'école maternelle de Bouquemaison (1 classe), l'école maternelle de Lucheux (1 classe), l'école élémentaire de Grouches-Luchuel (1 classe), l'école élémentaire de Humbercourt (2 classes). Il regroupe les enfants de ces 4 communes ainsi que Brévillers et Bout-des-Près.

Les enfants accueillis doivent avoir 2 ans révolus à leur rentrée de septembre.

Ecole de Lucheux :

La classe de l'école de Lucheux accueille des enfants de GS et CE1. La commune a récemment réalisé des travaux de rénovation et d'accessibilité pour les enfants.

9 rue de l'église 80600 Lucheux

03 22 77 12 55,

ecole.lucheux@ac-amiens.fr

Ecole de Bouquemaison :

La classe de l'école de Bouquemaison accueille des enfants de TPS, de PS et MS.

Ecole de Humbercourt :

La classe de l'école de Lucheux accueille des enfants de CE2, CM1 et CM2

Ecole de Grouches-Luchuel :

La classe de l'école de Lucheux accueille des enfants de CP et CE1.

Toutes les informations sont sur

www.lucheux.fr > rubrique jeunesse > scolarité



Sur le site www.lucheux.fr, vous trouverez toutes les informations relatives à la vie du village :

Le site est actualisé régulièrement, et toutes les informations officielles

s'y trouvent. Si vous ne l'utilisez pas déjà, n'hésitez pas à vous y rendre pour toutes vos recherches et démarches en lien avec la commune.

NOUVEAU : dorénavant vous retrouverez les compte-rendus des conseils municipaux dans la page Mairie > Conseil Municipal.

LECTURE

LIVRES EN LIBRE-SERVICE



Une boîte à livres a été installée au niveau de l'aire de jeux, Rue de la couture. Chacun peut emprunter un ou plusieurs ouvrages (livres, magazines, BD), les remettre en place, les garder et les remplacer par d'autres (à condition qu'ils soient en bon état). Les bénévoles de la bibliothèque sont chargés du contrôle des dé-

pôts vous pouvez les rencontrer lors des permanences les mercredis de 14h30 à 16h et samedis de 10h30 à 11h30. Cette construction a été réalisée par les chantiers d'insertion de la Communauté de Communes du Doullennais.

FRELON ASIATIQUE

AIDE À LA DESTRUCTION DE NIDS



Frelon européen



Frelon asiatique

Lors du dernier conseil municipal, les élus votent la participation à la lutte collective contre le frelon asiatique, afin de soutenir la filière apicole mais aussi la biodiversité. La commune prendra dorénavant en charge une partie de l'intervention nécessaire à la destruction de nids chez un propriétaire privé installé sur le territoire de la commune de Lucheux. **La prise en charge est à hauteur de 50% du coût TTC, et plafonnée à 80 euros.** Pour toute demande, vous pouvez contacter la Mairie.